



HANDICAP

CHARTE POUR LE RESPECT DES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Parce que nous avons tous le droit à des soins de qualité,
adaptons-nous aux besoins pour garantir au sein de notre
structure :

- ① Un accueil et un accompagnement adaptés**
- ② L'accessibilité de nos locaux, services et équipements**
- ③ L'accès à des soins experts**
- ④ Une prise en soin par des professionnels sensibilisés et formés**
- ⑤ Une information adaptée**
- ⑥ La recherche de la bonne compréhension des volontés et choix**
- ⑦ La continuité d'un parcours de soins personnalisé**
- ⑧ La reconnaissance de la place et du rôle du proche aidant**

Ces objectifs généraux ont pour finalité **d'assurer la qualité et la continuité du parcours de santé** de la personne en situation de handicap, tout en maintenant **l'autonomie de chacun** et en préservant le **respect de chaque personne** ainsi que de ses **droits**.

Le GHLH a pris un engagement fort pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap avec le développement d'une réflexion en interne, associant usagers, bénévoles et professionnels et la formalisation d'un projet dédié et financé ainsi que par la mise en place de conventions de partenariats